

Spécialiste de minage BF



Nature des tâches

Les opérations de destruction d'édifices, les explosions sous-marines, celles servant à déclencher des avalanches, à travailler dans des puits de forage ou sur des métaux sont effectuées à l'aide de spécialistes minage qui savent travailler dans des régions habitées ou dans des conditions particulièrement difficiles. Ils font également exploser des rochers ou déclenchent des explosions au sein de carrières de pierres. Le travail sous terre fait également partie de leur domaine, ils déblaient alors les matériaux et renforcent les excavations à l'aide d'armatures en fer.

Conditions d'admission

- a) Permis d'emploi d'explosif C portant mention des examens supplémentaires pour les explosions sur chantier, les explosions de trous de mine, les explosions sous-marines, la destruction d'explosifs inutilisables et
- b) 4 années d'expérience dans le domaine des explosifs avec apprentissage d'un métier du bâtiment ou de la sylviculture ou
- c) dans tous les autres cas 6 années d'expérience professionnelle.

Discipline absolue et sens du devoir (application de toutes les réglementations et normes), santé robuste, réactions fiables, capacité de prévision, sens des responsabilités, bonne évaluation oculaire, équilibre, sens du travail en équipe.

Formation

Cours préparatoires en cours d'emploi conseillés ; diplôme de fin d'études : examen professionnel (EP).

Cours de formation continue, technicien / technicienne ES, ingénieur HES.